



**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration - Soixante-douzième session**

Rome, 25-26 avril 2001

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

**LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS**

POUR

**LE PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PRONADEL)**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés des opérations antérieures du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Honduras	3
<b>DEUXIÈME PARTIE - LE PROGRAMME</b>	<b>4</b>
A. La zone du programme et le groupe cible	4
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	12
H. Risques	12
I. Impact sur l'environnement	13
J. Caractéristiques novatrices	13
<b>TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>13</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION</b>	<b>14</b>
 <b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	<b>15</b>



## APPENDICES

<b>I. COUNTRY DATA</b> (DONNÉES SUR LE PAYS)	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD LOANS TO HONDURAS</b> (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU HONDURAS)	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK</b> (CADRE LOGIQUE)	<b>3</b>
<b>IV. ORGANIGRAMA</b> (ORGANIGRAMME)	<b>5</b>
<b>V. ANÁLISIS FINANCIERO Y RENTABILIDAD</b> (ANALYSE FINANCIÈRE ET RENTABILITÉ)	<b>6</b>
<b>VI. FLUJO DE FONDOS DEL FIDA EN EL PROGRAMA</b> (FLUX DES FONDS DU FIDA)	<b>7</b>
<b>VII. ACTIVIDADES PREPARATORIAS/SOF</b> (ACTIVITÉS PRÉPARATOIRES/MIS)	<b>8</b>



## TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Lempira (HNL)
1,00 USD	=	15,0 HNL
1,00 HNL	=	0,06667 USD

## POIDS ET MESURES

Système métrique

## SIGLES ET ACRONYMES

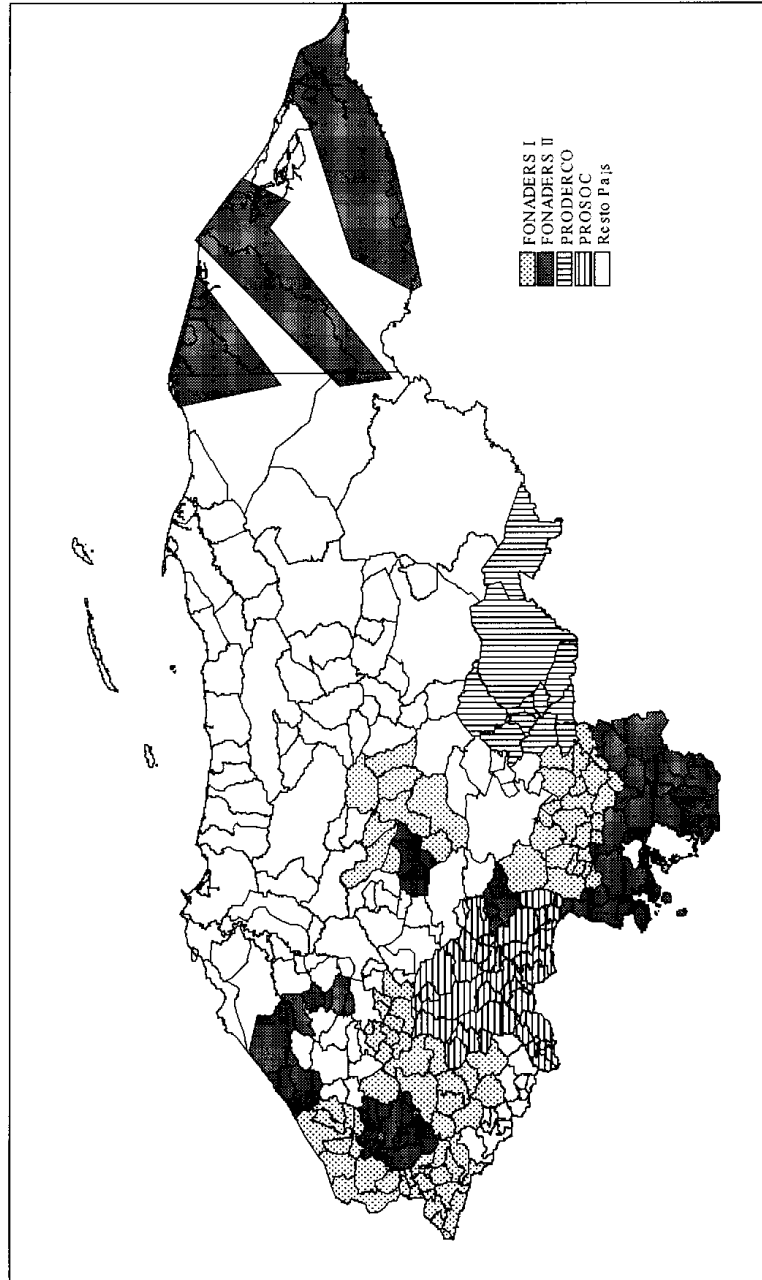
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
BID	Banque interaméricaine de développement
DINADERS	Direction nationale du développement rural durable
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDR	Fonds de développement rural
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FONADERS	Projet de fonds national de développement durable en milieu rural
FONADERS- National	Fonds national de développement en milieu rural durable
GTZ	Office allemand de la coopération technique
MSI	Mécanisme spécial d'intervention
ONG	Organisations non gouvernementales
PIB	Produit intérieur brut
PLANDERO	Programme de développement agricole pour la région occidentale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTTE	Pays pauvres très endettés
PREVAL	Programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes
PRODERCO	Projet de développement rural dans le centre-est du pays
PRONADEL	Programme national de développement local
PRONADERS	Programme national de développement rural durable
PROSOC	Projet de développement rural dans la région du Sud-Ouest
S&E	suivi et évaluation
UGP	Unité de gestion du programme
FDR	fonds de développement rural
TRI	taux de rentabilité interne

## GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS

Année budgétaire

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

## CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



**Source:** FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

## RÉPUBLIQUE DU HONDURAS

### PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PRONADEL)

#### RÉSUMÉ DU PRÊT

<b>INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROGRAMME:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	République du Honduras
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture et de l'élevage
<b>COÛT TOTAL DU PROGRAMME:</b>	31,3 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	15,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCEURS:</b>	Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)  Fonds pour l'environnement mondial/Programme des Nations Unies pour le développement (FEM/PNUD)
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	BCIE : 5,0 millions de USD  FEM/PNUD: 2,0 millions de USD
<b>CONDITIONS DU COFINANCEMENT:</b>	BCIE: à déterminer  FEM/PNUD: don
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	1,3 million de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	3,0 millions de USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	BCIE

## NOTE DE PRÉSENTATION

### **Qui sont les bénéficiaires?**

Les groupes cibles du FIDA habitent pour la plupart dans les zones accidentées du pays, qui sont les plus pauvres et sont caractérisées par des conditions sociales précaires, un environnement vulnérable et une faible productivité agricole, facteurs qui sont autant d'obstacles aux investissements et au développement. Le programme proposé bénéficiera directement à: i) environ 15 000 familles – familles de petits agriculteurs, de paysans sans terre, de femmes rurales pauvres et d'autochtones appartenant à quatre groupes ethniques; et ii) 1 000 micro-entrepreneurs ruraux. Au moins 30% des bénéficiaires directs seront des femmes rurales. Les bénéficiaires ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté et vivent dans des communes dans lesquelles l'indicateur du développement humain est inférieur à la moyenne nationale de 0,576. Le programme desservira une zone plus vaste que les 81 communes visées par le Fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS) approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-huitième session, en décembre 1999.

### **Pourquoi sont-ils pauvres?**

Le plus souvent, les agriculteurs pauvres du Honduras exploitent des petites parcelles agricoles situées sur des terres accidentées peu productives, ce qui a plusieurs conséquences: pauvreté rurale, insécurité alimentaire, dégradation de l'environnement et vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. La pauvreté qui frappe les groupes cibles du Fonds est également due à leur isolement sur le plan géographique, aggravé par le manque de services sociaux et d'infrastructures économiques, et par leur totale exclusion des principales activités sociales et politiques du pays. L'économie domestique de la population cible repose essentiellement sur la production de céréales, la vente de maigres excédents agricoles et le travail salarié. Les populations autochtones et les femmes rurales qui participent à la production agricole, au travail saisonnier et aux activités commerciales et qui ont moins accès à l'éducation et aux autres possibilités de développement sont particulièrement démunies. Les dégâts causés par l'ouragan Mitch ont touché plus durement les ruraux pauvres et les autres groupes défavorisés.

### **Que leur apportera le programme?**

Le programme a pour objectif global de faciliter l'accès des communautés rurales pauvres aux investissements ruraux, aux activités productives et aux services techniques, afin d'améliorer leur sécurité alimentaire, d'accroître leurs revenus, de créer des emplois et de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles. Pour ce faire, on s'attachera à: i) renforcer les organisations et institutions locales pour leur permettre de répondre aux besoins de développement et de lancer des initiatives de développement autogérées; ii) améliorer la qualité des services de développement rural privés et élargir leur champ d'action géographique; iii) appuyer financièrement les initiatives locales propices au développement à long terme; enfin iv) mettre en place des processus de gestion efficaces et une unité de gestion du programme (UGP) compétente. L'accent sera mis sur le renforcement des institutions locales (organisations des groupes cibles, organismes de développement rural et autorités municipales) sur le fonds de développement rural (FDR), par le biais duquel les groupes organisés auront accès entre autres aux services techniques ruraux et aux investissements en faveur des infrastructures communautaires, et sur l'amélioration des processus actuels d'exécution aux échelons central et local (direction, terrain, mise en oeuvre), de manière à mettre en place une structure institutionnelle renforcée axée sur la réduction de la pauvreté rurale et à favoriser ainsi l'exécution efficace des interventions et leur impact sur le développement.





### **Comment les bénéficiaires participeront-ils au programme?**

Les bénéficiaires participeront à la définition des problèmes dans une optique soucieuse d'équité entre les sexes, ainsi qu'à la formulation, l'exécution et l'évaluation des microprojets. Les autorités municipales et les groupements de bénéficiaires participeront à la conception et à l'exécution des projets, aux décisions concernant l'affectation des ressources et à la supervision de la passation des marchés de biens et de services. L'exécution sera essentiellement induite par la demande et les bénéficiaires directs contribueront au financement des microprojets par des dons complémentaires et des apports en nature.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À**  
**LA RÉPUBLIQUE DU HONDURAS**  
**POUR**  
**LE PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (PRONADEL)**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Honduras d'un montant de 15,5 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du programme national de développement local (PRONADEL). Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA  
STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. Le Honduras, situé en Amérique centrale, confine au Nicaragua au sud-est, au Salvador au sud-ouest, et au Guatemala à l'ouest. Baigné par l'océan Atlantique et par l'océan Pacifique, il couvre une superficie de 112 492 km<sup>2</sup>. Sa population, estimée à 6,5 millions d'habitants dont environ 53% vivent dans les campagnes, est composée de plusieurs groupes ethniques – *mestizos*, populations autochtones et Honduriens d'origine africaine.

2. **Politiques économiques.** Depuis le début des années 90, le Gouvernement du Honduras a mis en œuvre un programme économique visant à équilibrer le compte des opérations extérieures courantes et à améliorer les finances publiques grâce à de vastes réformes économiques et à un ajustement structurel. Ce programme a permis de restructurer la dette extérieure, de réduire l'inflation et d'accroître les investissements ainsi que le produit intérieur brut (PIB). Cependant, le service de la forte dette extérieure accumulée, qui s'est élevé en 1998 à l'équivalent de 90% du PIB, est un sérieux obstacle au développement durable. Dans le secteur rural, l'ajustement des dépenses publiques a entraîné une réduction spectaculaire des services destinés aux pauvres et aux petits agriculteurs. L'ouragan Mitch, qui a frappé le Honduras à la fin de 1998, a provoqué la destruction sur une vaste échelle des infrastructures économiques et sociales de base, des habitations rurales et des cultures vivrières et pérennes. Les importants progrès accomplis par le pays dans la mise en œuvre des réformes économiques ont incité la communauté internationale des donateurs à appuyer un vaste ensemble de mesures d'allègement de la dette, au titre de l'Initiative améliorée pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).

3. **Secteur agricole et développement rural.** L'économie du Honduras est essentiellement rurale. Le secteur agricole assure environ 28% du PIB et plus de 70% des recettes d'exportation, et emploie 42% de la population active. Les bananes et le café représentent à eux seuls environ 39% du PIB agricole et plus de la moitié des recettes d'exportation. La production de café est dans une large

---

<sup>1</sup> Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



mesure aux mains des petits agriculteurs, tandis que la production et l'exportation des bananes est essentiellement dominée par de grandes firmes multinationales. Les céréales de base (maïs, haricots et riz), produites à des fins de consommation familiale, représentent 22% du PIB agricole. Ces céréales, qui font partie du régime alimentaire de base du pays, sont cultivées sur des coteaux fortement dégradés, ce qui a pour conséquences l'insécurité alimentaire et la perte de l'infrastructure dans les campagnes.

4. **Contexte institutionnel.** La loi de modernisation de l'agriculture de 1992 énonce les principes directeurs régissant les politiques agraires et de développement rural actuelles du gouvernement. Ces politiques, qui redéfinissent le rôle des secteurs public et privé dans l'économie rurale, ont accéléré la privatisation des services ruraux. En conséquence, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage a assumé la responsabilité des orientations et de la réglementation de la prestation des services aux producteurs agricoles, confiant l'exécution directe de ces activités à des organismes décentralisés ou à des prestataires privés. Les politiques relatives au régime foncier visent à garantir la propriété des biens et à fournir des titres pour les parcelles agricoles, étant donné que près de 40% des petits paysans n'en possèdent pas et que 25% d'entre eux louent la terre qu'ils exploitent. Compte tenu des services réduits assurés par le système bancaire national, l'essor des associations rurales d'épargne et de crédit (*cajas rurales*) indique clairement comment la population fait face aux difficultés financières actuelles.

5. Vers le milieu de 1999, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage a lancé le programme national de développement rural durable (PRONADERS), qui a pour objectif global de contribuer à améliorer la qualité de la vie des communautés rurales grâce à la mise en valeur des ressources humaines, sociales, environnementales et productives, fondée sur l'autogestion et sur la participation des communautés dans le cadre d'une approche durable de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Le PRONADERS a pour objectif de: i) formuler les politiques et les stratégies nationales de développement rural; ii) évaluer et suivre l'exécution des projets de développement rural en cours; et iii) mobiliser des ressources intérieures et extérieures à l'appui des nouveaux projets sectoriels. Le PRONADERS est mis en œuvre par le biais de deux organismes gestionnaires: la Direction nationale du développement rural durable (DINADERS) et le Fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS-National).

6. **Pauvreté rurale, indicateurs sociaux et problématique hommes-femmes.** Au Honduras, la pauvreté, qui touche 70% de la population vivant dans les campagnes, est essentiellement un phénomène rural. Selon l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), établi à 0,575 (2000), le Honduras est classé au 116<sup>e</sup> rang sur 175 pays. Les femmes des campagnes jouent un rôle de premier plan dans l'économie rurale. D'après le recensement agricole de 1993, sur les 1,5 million de femmes vivant dans les campagnes, un million sont actives et 30 000 au moins sont chef de famille. Cependant, elles n'ont guère eu accès à l'éducation ni aux services de développement: leur taux d'analphabétisme est de 75% contre 44% pour les hommes. Même aujourd'hui, 15% seulement des femmes rurales du Honduras ont fait des études secondaires.

## **B. Enseignements tirés des opérations antérieures du FIDA**

7. Au cours des 20 dernières années (1979-1999), le FIDA a financé sept interventions dans le pays (trois ayant pris fin et quatre en cours). Les opérations en cours sont les suivantes: i) programme de développement agricole pour la région occidentale (PLANDERO); ii) projet de développement rural dans le centre-est du pays (PRODERCO); iii) projet de développement rural dans la région du Sud-Ouest (PROSOC); enfin, iv) projet de fonds national de développement durable en milieu rural (FONADERS).



8. Plusieurs enseignements et principes en matière de stratégie d'intervention ont été dégagés des projets ci-dessus, notamment:

- a) **Participation des organisations locales:** les projets devraient chercher à renforcer les organisations des bénéficiaires et les institutions locales qui jouent un rôle d'intermédiaire dans la prestation des services publics ou privés (communes, organisations non gouvernementales (ONG), etc.), et à faciliter l'accès du groupe cible aux informations et aux connaissances en matière technique, commerciale, financière et juridique.
- b) **Privatisation des services ruraux de soutien:** la privatisation des services ruraux de soutien a accéléré leur mise en place et conduit à la création d'un marché des services, dans lequel les organismes de développement rural assurent des services techniques à des groupements et à des associations de paysans. À cet égard, l'approche appliquée initialement dans les projets financés par le FIDA est reproduite dans d'autres initiatives d'investissement.
- c) **Participation, démarginalisation et équité:** dans le domaine de l'action sociale, les méthodologies se sont améliorées, en particulier en ce qui concerne la participation des parties prenantes locales, la maîtrise des activités du projet par les bénéficiaires, et l'accès des groupes les plus vulnérables aux services et aux avantages du projet. Des progrès ont été notamment enregistrés – et devraient continuer à l'être – tant dans le domaine de la démarginalisation des bénéficiaires et de leur participation directe à la conception et à l'exécution du projet, que dans la répartition équitable et efficace des ressources.
- d) **Financement des initiatives de développement et services financiers ruraux:** la consolidation des ressources humaines et sociales exige également un appui financier afin d'améliorer la qualité de la vie dans les campagnes. Les ressources affectées par le biais des fonds de développement rural (FDR) facilitent le cofinancement des microprojets d'investissement et des autres initiatives engagées par les communautés et les associations de bénéficiaires (démarrage de petites entreprises, construction de petites infrastructures rurales, mise en place d'ouvrages de conservation du sol, etc.). Alors que les projets antérieurs du FIDA au Honduras ont fait une très large place à la promotion du crédit, les services financiers actuels sont gérés par des organismes privés, bancaires ou non bancaires. Par ailleurs, le concept de crédit a évolué pour incorporer l'épargne familiale et recouvrir, outre la production agricole, tous les besoins des ménages.
- e) **Élaboration des technologies, commercialisation et gestion des ressources naturelles:** les projets récents exécutés au Honduras ont porté essentiellement sur l'appui à la gestion des ressources naturelles, la production vivrière, la diversification des cultures et la recherche de nouveaux débouchés, et sur le renforcement général de la chaîne de production et de transformation dans son ensemble. Il existe des technologies correspondant aux besoins des ruraux pauvres dans les zones marginales, mais leur diffusion et la promotion de l'esprit d'entreprise se heurtent encore à de graves contraintes. On s'attaquera à ces problèmes dans le cadre de nouvelles initiatives locales.

### C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Honduras

9. **Cadre directeur national.** En 1999, le gouvernement a lancé un plan-cadre de reconstruction et de transformation nationales, qui visait à appuyer les initiatives de reconstruction du pays après le passage de l'ouragan Mitch et à promouvoir des réformes structurelles conçues pour accélérer le développement économique et la modernisation et favoriser l'équité sur le plan social. Ce plan est un outil de planification complémentaire pour le PRONADERS. Le FIDA a collaboré à la conception du PRONADERS et du plan-cadre de reconstruction et de transformation nationales et, de ce fait, sa stratégie d'intervention dans le pays concorde parfaitement avec celle du gouvernement. Par ailleurs, les activités actuelles et nouvelles du FIDA au Honduras doivent être consolidées dans le cadre du FIDA V: Plan d'action (2000-2002), pour ce qui est de l'établissement de partenariats stratégiques (cofinancement, mobilisation des ressources), de la gestion des savoirs et de l'évaluation de l'impact.



En conséquence, les grandes orientations spécifiques de la collaboration du FIDA avec le Honduras sont les suivantes: i) appuyer les activités rémunératrices et encourager la création d'emplois à l'intention de la population rurale dans le secteur agricole ou non agricole, et également grâce à la diversification et à l'accès à de nouveaux marchés; ii) améliorer les pratiques de gestion des ressources naturelles des petits agriculteurs dans les zones accidentées afin de réduire la dégradation de l'environnement et de favoriser la durabilité de l'exploitation; iii) mettre en valeur les ressources humaines au niveau des familles et des communautés, grâce à l'éducation et à la formation aux activités productives, à la commercialisation et à la gestion; iv) contribuer à améliorer l'état nutritionnel de la population rurale, en particulier les enfants et les femmes, grâce à des partenariats stratégiques avec des institutions à vocation sanitaire et nutritionnelle et à l'accroissement de la production de céréales et d'autres aliments de base; enfin, v) appuyer les initiatives nationales de reconstruction.

10. **Activités des autres principaux donateurs visant à mettre fin à la pauvreté.** Avec l'appui de la communauté des donateurs, le gouvernement s'emploie à promouvoir un certain nombre de stratégies, de politiques ciblées et de mécanismes institutionnels afin de parvenir à une croissance économique durable et de lutter contre la pauvreté. À cette fin, il a défini les trois principaux domaines d'action suivants: i) développement rural durable, grâce à des politiques d'investissement, à la création d'emplois et à des activités rémunératrices. Le FIDA, qui avec ses quatre projets en cours est l'institution chef de file dans ce domaine, met en œuvre d'autres activités en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Gouvernement des Pays-Bas (projet de développement rural du sud de Lempiré), la Banque interaméricaine de développement (BID) (programme de redressement de l'économie rurale), et la Banque mondiale (projet d'administration des zones rurales), etc.; ii) initiatives de mise en valeur des ressources humaines axées sur l'amélioration de l'éducation et de la santé des populations marginales. La Banque mondiale, la BID et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) financent d'importants programmes de santé et d'éducation; et iii) politiques de protection sociale et de versement d'indemnités à l'intention des secteurs les plus vulnérables, le financement étant assuré par le Fonds hondurien d'investissement social et le programme des allocations familiales. Les ressources qui ne sont pas utilisées pour le service de la dette grâce à l'Initiative pour la réduction de la dette des PPTE serviront à accroître le rayon d'action des programmes sociaux et des activités de lutte contre la pauvreté.

## DEUXIÈME PARTIE - LE PROGRAMME

### A. La zone du programme et le groupe cible

11. **La zone du programme.** Le programme vise à éliminer les obstacles au développement auxquels se heurtent encore les nouvelles municipalités et, à ce titre, il a été conçu (conjointement avec le FONADERS en cours d'exécution), comme un ensemble de composantes complémentaires d'un programme de portée nationale. La zone du programme a été choisie compte tenu des paramètres du développement social et économique du fait qu'aucun autre projet d'investissement n'apporte son assistance, et de l'indicateur du développement humain qui est inférieur à la moyenne nationale de 0,576. Outre la zone couverte par le FONADERS, la zone d'intervention comprend 54 nouvelles communes et 700 communautés dans les départements de Choluteca, Valle, Copan, Sta. Barbara et La Mosquitia, ce qui représente 108 000 familles (650 000 habitants).

12. **Les groupes cibles.** Les paysans cultivant de petites exploitations et les paysans sans terre forment le principal groupe cible. La plupart des ménages ruraux, qui pratiquent une agriculture de subsistance, sont vulnérables face aux graves risques d'ordre climatique et à la fragilité de

l'environnement, ce qui se traduit par une forte insécurité alimentaire. Les femmes rurales se consacrent aux travaux agricoles et à d'autres activités de production et de commercialisation. Compte tenu de leur rôle essentiel, le programme encouragera leur participation directe à toutes les interventions. De même, les besoins de développement des divers groupes de population seront pris en considération moyennant des initiatives, des modalités opérationnelles et une affectation des ressources budgétaires ciblées.

## **B. Objectifs et portée**

13. Le programme a pour objectif global de permettre aux communautés rurales pauvres d'avoir accès aux investissements ruraux, aux organismes locaux de développement et aux services techniques afin d'améliorer la sécurité alimentaire, d'accroître les revenus, de créer des emplois et de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles. À cette fin, on s'emploiera à: i) renforcer les organisations et institutions locales pour leur permettre de répondre aux besoins de développement et de lancer des initiatives de développement autogérées; ii) améliorer la qualité des services de développement rural privés et élargir leur champ d'action géographique; iii) appuyer financièrement les initiatives locales propices au développement à long terme; enfin, iv) mettre en place des processus de gestion efficaces et une unité de gestion du programme (UGP) compétente. On favorisera également la collaboration avec les partenaires de développement à l'échelon local, on tirera des enseignements des résultats obtenus et des pratiques les plus performantes, et on encouragera les mécanismes novateurs pour la gestion des ressources naturelles et le financement du développement rural.

## **C. Composantes**

14. Le programme comprend quatre composantes: i) renforcement des institutions locales; ii) fonds de développement rural; iii) appui à l'amélioration des processus d'exécution du programme; et iv) gestion du programme.

### **Renforcement des institutions locales**

15. Cette composante a pour objectif de renforcer la capacité technique, d'organisation et de gestion des diverses parties prenantes afin qu'elles puissent: repérer les problèmes de développement rural, en appliquant une démarche soucieuse d'équité entre les sexes et y apporter des solutions; formuler des microprojets; mettre en oeuvre et superviser des petites entreprises, et faciliter l'accès aux ressources des projets et aux services financés par le programme offerts par les secteurs public ou privé. Les activités seront exécutées par l'intermédiaire d'une UGP et les services seront sous-traités à des organismes de développement rural. Trois principaux types d'institutions seront renforcés pour participer aux activités de développement: i) les organisations des groupes cibles (organisations de paysans et de femmes rurales, ayant ou non un statut juridique); ii) les autorités municipales et les autres institutions servant d'intermédiaire; et iii) les organismes de développement rural et les services financiers locaux des zones rurales (par exemple, *cajas rurales*).

16. Les principales activités entreprises au titre de cette composante sont les suivantes: i) promotion du programme, dans le cadre d'ateliers organisés dans les communes; ii) ciblage - définition des regroupements de communes visés par l'intervention, sélection des communautés prioritaires, et mise en évidence des problèmes rencontrés par les communautés; et iii) planification participative, en collaboration avec les autorités municipales, les organisations et les groupements informels constitués par la population cible et basée sur l'analyse des rôles de chaque sexe. On sous-traitera aux organismes de développement rural la formation de spécialistes à l'application de méthodologies participatives. La première tâche des organismes de développement rural sera d'effectuer des études de référence locales, tout en repérant, de manière participative et en



mettant l'accent sur l'équité entre les sexes, les principaux problèmes rencontrés par les populations locales. Ces organismes s'emploieront également à: i) recenser les partenaires locaux (groupements de paysans et de femmes rurales, micro-entrepreneurs, paysans sans terre, etc.); et ii) aider à trouver un financement complémentaire pour les investissements ne remplissant pas les conditions requises pour bénéficier de l'intervention du FIDA. Les activités de renforcement des capacités seront entreprises avec les ressources techniques à disposition dans le pays ou ailleurs, selon les besoins.

### **Fonds de développement rural**

17. Le FDR sera un dispositif financier garantissant aux groupements de bénéficiaires l'accès aux services techniques et aux investissements en faveur des infrastructures communautaires. Ce fonds apportera, sous forme de subvention proportionnelle, les ressources nécessaires pour financer les activités visant à renforcer les moyens de production des communautés rurales et des groupements paysans, afin de faciliter l'exécution des microprojets à l'échelon des communautés. Il aura pour principe fondamental de garantir la participation directe des bénéficiaires à la définition de leurs besoins et à la formulation, la négociation, l'exécution et le suivi de leurs projets. Les investissements financés par le FDR seront essentiellement destinés aux activités productives et seront distincts de ceux qui sont appuyés par d'autres fonds publics de développement social – dont ils seront en fin de compte complémentaires. Les procédures administratives et opérationnelles du FDR permettront de transférer les ressources financières en temps utile et de manière souple et transparente. Il aura pour principales caractéristiques le ciblage, la transparence des opérations, le caractère transitoire des subventions et le cofinancement par les bénéficiaires.

18. **Conditions d'admission.** Il sera imposé aux microprojets bénéficiant du FDR un plafond par famille bénéficiaire, et une contribution en espèces, en main-d'œuvre ou en nature sera demandée aux groupements ou à l'organisation qui les propose. La faisabilité de ces microprojets sur le plan financier, technique et environnemental doit être démontrée et les organisations doivent prouver qu'elles ont les moyens de les exécuter. Le FDR ne financera que les investissements au niveau des communautés et des microbassins sont susceptibles d'avoir un impact bénéfique sur l'environnement naturel immédiat. Les organisations servant d'intermédiaire, les *cajas rurales* et les organismes de développement rural seront également autorisés à solliciter des fonds au FDR, à condition que les activités proposées bénéficient au groupe cible. Les microprojets remplissant les conditions requises pour le financement seront les suivants: i) production agricole et activités de gestion des ressources naturelles (travaux de conservation du sol, reboisement, etc.); ii) équipements d'irrigation, drainage, etc.; iii) routes rurales et autres infrastructures matérielles favorisant l'accroissement de la production; iv) micro-entreprises à caractère associatif dans le domaine de l'artisanat et de la transformation et commercialisation des produits destinés à la vente sur les marchés locaux et étrangers; et v) aide technique, formation, validation de la technologie novatrice, et études de préinvestissement pour des microprojets.

19. **Administration du FDR.** Les propositions concernant les financements d'un montant limité qui remplissent les conditions d'admission et les autres critères seront approuvées à l'échelon regroupement par le comité d'approbation des projets (composé de représentants des bénéficiaires, de la municipalité et du programme). Les propositions d'un montant plus élevé seront approuvées par le comité d'approbation des projets à l'échelon central, composé des deux ministres (ou de leurs représentants), de deux représentants des bénéficiaires et de deux représentants des municipalités.

### **Appui à l'amélioration des processus d'exécution**

20. Les activités entreprises au titre de cette composante viseront à améliorer les processus d'exécution du programme, notamment: i) la gestion du programme; ii) les méthodologies de travail sur le terrain; iii) le financement des initiatives de développement par l'intermédiaire des fonds d'investissement rural; et iv) les services financiers ruraux. De manière générale, la composante a pour





objet de garantir l'adoption et l'utilisation de processus rationalisés d'exécution du programme permettant d'obtenir des résultats plus prévisibles compte tenu des liens de cause à effet. Les résultats devraient aller au-delà des simples recommandations de restructuration ou d'un programme de formation destiné au personnel du programme. Ces objectifs seront atteints grâce à l'adoption de nouvelles méthodologies et pratiques d'exécution aux échelons central (UGP) et local, et à la consolidation des nouvelles structures institutionnelles de lutte contre la pauvreté rurale ainsi qu'à leur transposition dans le cadre d'autres interventions liées au développement agricole/rural et à la gestion des ressources naturelles.

**21. Processus de gestion du programme et méthodologies de travail sur le terrain.** On appuiera les processus de gestion qui facilitent la réalisation des objectifs du programme, notamment la gestion et la réorganisation, la formation et la mise en valeur des ressources humaines, et certains services consultatifs. On prêtera attention aux thèmes suivants: i) gestion des ressources humaines, suivi et évaluation (S&E), gestion des savoirs et apprentissage institutionnel, programmation des activités et communication; et ii) processus d'exécution relatifs au travail sur le terrain et dans le domaine social.

**22. Processus de financement des initiatives de développement rural.** Un examen approfondi du rôle et des modalités opérationnelles actuels des divers FDR du pays sera effectué, le but étant en dernier ressort de repérer un créneau d'opérations répondant aux besoins spécifiques des groupes cibles du FIDA, tout en: i) favorisant l'expansion des systèmes et institutions de financement rural viables; et ii) évitant le double emploi avec les autres fonds d'investissement social (axés surtout sur les infrastructures) et les complétant, au niveau des communautés. Les principales activités seront entreprises: i) pendant la phase préparatoire – révision du manuel d'opérations du programme (conditions requises pour les investissements, contributions des bénéficiaires, réduction progressive des dons des FDR en faveur des services techniques, etc.); et ii) pendant l'exécution du programme – examen approfondi du concept de FDR et élaboration de propositions de reprogrammation en vue d'améliorer la couverture, l'efficacité et le bien-fondé de tous les FDR financés par le FIDA.

**23. Processus relatif aux services financiers ruraux.** Même si la capacité opérationnelle des organisations d'épargne et de crédit communautaires (*cajas rurales*) est limitée, elles constituent une solution valable pour surmonter les contraintes financières dans la zone du programme. Il est donc impératif de valider et d'améliorer les processus visant à réduire les risques financiers ou liés au fonctionnement des opérations d'épargne et de crédit. Ces activités financières devraient être mises en œuvre en tenant compte de la situation du marché et des règles régissant le système financier national. Le PRONADEL appuiera la mise en place d'un système centré initialement sur environ 20 *cajas rurales* à l'échelon municipal, de manière à instaurer des processus de gestion financière plus efficaces et faciliter la diversification des produits/services financiers, et accroître le nombre de clients et le montant de l'épargne, tout en ayant accès à des fonds extérieurs et en développant leurs opérations de crédit. La capacité opérationnelle de ces *cajas rurales* sera évaluée pendant la deuxième année d'exécution, après quoi le transfert des fonds du programme en leur faveur sera soumis à l'approbation du FIDA.

## **Gestion du programme**

**24.** Cette composante concerne les activités de gestion et d'administration visant à assurer que les activités et les actions sur le terrain du programme seront menées à terme et ses objectifs atteints. L'UGP mettra l'accent sur la budgétisation et la planification, le contrôle, la mise en œuvre, le suivi et l'administration des fonds du programme. Des informations plus approfondies sont données aux paragraphes 28-36.

### D. Coûts et financement

25. Les coûts totaux du programme, y compris les provisions pour aléas, ont été estimés à 31,3 millions de USD (28,6 millions de USD, déduction faite des provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers). Sur le total des coûts de base, 12% correspondent à la composante renforcement des institutions locales (3,5 millions de USD), 73% à la composante fonds de développement rural (21 millions de USD), 3% à la composante appui à l'amélioration des processus d'exécution (environ 1,0 million de USD), et 11% à la composante gestion du programme (3,1 millions de USD), y compris les dépenses de gestion et d'administration et l'appui au PRONADERS. Le projet sera exécuté sur six ans. Le résumé des coûts du programme figure au tableau 1. Le plan de financement proposé est exposé au tableau 2.

**TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME<sup>a</sup>**  
(milliers de USD)

	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Renforcement des institutions locales	3 394	129	3 523	4	12
B. Fonds de développement rural	17 671	3 285	20 956	16	73
C. Appui à l'amélioration des processus d'exécution	958	18	976	2	3
D. Gestion du programme					
1. Unités de gestion					
a. Renforcement des institutions locales	922	161	1 084	15	4
b. Administration	1 120	104	1 224	8	4
c. Planification, suivi et évaluation	205	48	253	19	1
<b>Total partiel</b>	2 247	313	2 560	12	9
2. Appui au PRONADERS	525	9	534	2	2
<b>Total partiel</b>	2 772	322	3 094	10	11
<b>Total des COÛTS DE BASE</b>	24 796	3 754	28 550	13	100
Provision pour aléas d'exécution	381	34	414	8	2
Provision pour aléas financiers	2 020	316	2 336	14	8
<b>Total des COÛTS DU PROGRAMME</b>	<b>27 196</b>	<b>4 104</b>	<b>31 300</b>	<b>13</b>	<b>110</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



**TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(milliers de USD)

	FIDA		BCIE		FEM		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises.	Local (hors. taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Renforcement des institutions locales	2 801	71,6	-	-	330	8,4	783	20,0	-	-	3 914	12,5	140	3 353	421
B. Fonds de développement rural	12 902	56,6	5 000	21,9	1 670	7,3	254	1,1	2 977	13,1	22 803	72,9	3 572	18 977	254
C. Appui à l'amélioration des processus d'exécution	936	89,2	-	-	-	-	113	10,8	-	-	1 048	3,3	18	917	113
D. Gestion du programme															
1. Unités de gestion															
a. Renforcement des institutions locales	1 163	93,9	-	-	-	-	76	6,1	-	-	1 239	4,0	186	977	76
b. Administration	1 342	95,6	-	-	-	-	61	4,4	-	-	1 403	4,5	123	1 219	61
c. Planification, suivi et évaluation	256	89,3	-	-	-	-	31	10,7	-	-	287	0,9	55	201	31
<b>Total partiel</b>	2 761	94,3	-	-	-	-	168	5,7	-	-	2 929	9,4	363	2 397	168
2. Appui au PRONADERS	601	99,1	-	-	-	-	5	0,9	-	-	606	1,9	11	590	5
<b>Total partiel</b>	3 361	95,1	-	-	-	-	173	4,9	-	-	3 535	11,3	374	2 987	173
<b>Total des décaissements</b>	<b>20 000</b>	<b>63,9</b>	<b>5 000</b>	<b>16,0</b>	<b>2 000</b>	<b>6,4</b>	<b>1 323</b>	<b>4,2</b>	<b>2 977</b>	<b>9,5</b>	<b>31 300</b>	<b>100,0</b>	<b>4 104</b>	<b>26 235</b>	<b>9 61</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

## **E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes**

26. **Passation des marchés.** Le gouvernement passera un contrat de services administratifs avec une organisation internationale qui gèrera les marchés de biens et de services, notamment: i) les marchés de services tels que le transfert de technologie passés localement par les bénéficiaires; ii) la mise en place des infrastructures, la conservation des ressources naturelles, etc.; et iii) les marchés nécessaires à l'exécution des projets. L'organisation sélectionnée appliquera les directives pour la passation des marchés, conformément aux prescriptions de l'accord de prêt. Les marchés de biens et de services techniques seront passés par l'UGP comme suit: les contrats concernant des biens et des services évalués à plus de 200 000 USD seront passés par appel d'offres international, ceux d'un montant compris entre 30 000 USD et 200 000 USD par appel d'offres national; et ceux d'un montant compris entre 3 000 USD et 30 000 USD par appel d'offres national restreint, trois soumissionnaires au moins remplissant les conditions requises; les achats évalués à moins de 3 000 USD feront l'objet de contrats directs attribués par le comité de passation des marchés du programme. De même, la passation des contrats avec les consultants se fera selon les modalités suivantes: les contrats concernant les services évalués à plus de 100 000 USD seront passés par appel d'offres international, ceux évalués entre 50 000 USD et 100 000 USD par appel d'offres national, et ceux compris entre 3 000 USD et 50 000 USD par appel d'offres national restreint, trois soumissionnaires au moins remplissant les conditions requises; les contrats d'un montant évalué à moins de 3 000 USD seront attribués directement par le comité de passation des marchés du programme.

27. **Décaissements, comptabilité, vérification des comptes et rapports.** Les décaissements des fonds du prêt se feront conformément aux procédures de l'institution coopérante. Afin de faciliter l'exécution du programme, un compte spécial libellé en dollars des États-Unis, sur lequel sera versée l'allocation autorisée de 1,5 million de USD, sera ouvert et maintenu auprès de la Banque centrale du Honduras. Ce compte spécial sera réapprovisionné conformément aux procédures stipulées dans les Conditions générales du FIDA. Toutes les institutions qui recevront les fonds du programme tiendront des comptes distincts. Les livres comptables seront récapitulés au niveau de l'UGP. Les comptes du programme seront vérifiés tous les ans selon les procédures et les normes internationales en la matière. Le programme présentera les rapports annuels de vérification des comptes au FIDA et à l'institution coopérante dans les six mois suivant la fin de l'année budgétaire.

## **F. Organisation et gestion**

28. Le Gouvernement du Honduras sera responsable, par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, de l'exécution du programme pour laquelle il mettra en place une structure de gestion dotée d'une autonomie technique, financière et administrative. Le manuel d'opérations contiendra les indications nécessaires aux opérations du programme. Le FONADERS et le PRONADEL seront regroupés sous la direction d'un seul conseil d'administration et de l'UGP. À cet effet, et pour harmoniser les objectifs et les activités, on apportera les modifications juridiques nécessaires à l'accord de prêt du FIDA relatif au projet précédent (FONADERS). La structure de gestion comprendra le conseil d'administration du programme, l'UGP établie à Tegucigalpa, et 13 unités locales de coordination situées de manière stratégique dans des regroupements sélectionnés de municipalités.

29. **Conseil d'administration du programme.** Le conseil d'administration du programme sera l'organe directeur de rang le plus élevé du programme, responsable de la définition des politiques, des stratégies et des priorités. Il approuvera toutes les normes et règles relatives aux opérations, les programmes annuels de travail, les budgets et les états financiers vérifiés. Le conseil sera présidé par le Ministre de l'agriculture et comprendra des représentants des Ministères de la coopération internationale et des finances, ainsi que des organisations d'usagers et des communes.



30. **Unité de gestion du programme.** Le programme sera administré par une UGP, qui aura pour principales responsabilités de veiller à ce que les objectifs et les buts du programme soient atteints et de mettre en œuvre les activités conformément à l'accord de prêt, au manuel d'opérations et aux programmes annuels de travail. L'UGP comprendra des unités de gestion qui auront pour tâches: i) le renforcement des institutions locales; ii) la gestion du fonds de développement rural; iii) la planification et le S&E; enfin, iv) l'administration. Elle gèrera le budget de manière parfaitement autonome, conformément aux normes nationales. En particulier, elle administrera les ressources du programme et organisera la passation des marchés de biens et de services.

31. **Méthodes de gestion des ressources naturelles, exécution du programme et cofinancement du Fonds pour l'environnement mondial FEM/PNUD.** Le FIDA a signé un accord avec le FEM/PNUD portant sur les méthodes et les activités de gestion des ressources naturelles qui seront mises en œuvre au titre des composantes du PRONADEL, par le biais de ses unités de gestion. Le financement du FEM, sujet à révision, prendra la forme d'un don, de 2,0 millions de USD et servira aux activités suivantes: i) appui technique à la sélection des microprojets en fonction de leur impact sur l'environnement; ii) formation du personnel de l'UGP, des municipalités et de certains organismes de développement rural; iii) formulation et mise en œuvre des normes et des règlements au niveau municipal concernant la gestion durable des ressources naturelles; enfin, iv) le FDR. La formulation/évaluation prospective du projet FEM/PNUD correspondant sera effectuée pendant la phase de préparation du PRONADEL.

32. **Renforcement des institutions locales.** La composante traitant du renforcement des institutions locales sera exécutée principalement par les organismes de développement rural sous contrat, qui assureront les services techniques et la formation. Dans la région de la Mosquitia, les activités seront exécutées par des organisations appropriées spécialisées dans la gestion des ressources naturelles, la conservation de la diversité biologique et la mise en place de groupements autochtones.

33. **Fonds de développement rural.** Le FDR sera géré selon les indications du manuel d'opérations du PRONADEL. À la fin de la deuxième année d'exécution, le programme évaluera la capacité opérationnelle du FONADERS-National afin de décider s'il est possible ou non de lui transmettre la responsabilité de la gestion du FDR.

34. **Composante amélioration des processus d'exécution.** Le PRONADERS sera responsable de l'exécution de cette composante selon les clauses de l'accord passé avec le programme. Il apportera un appui technique et assurera la coordination avec les autres projets et institutions, et il jouera un rôle moteur dans la recherche de ressources financières supplémentaires.

35. **Accords d'exécution.** Le programme sera exécuté dans le cadre des accords/contrats suivants: i) avec un organisme d'administration national ou international, pour la passation des marchés de biens et de services; ii) avec le PRONADERS, pour la composante amélioration des processus d'exécution; et iii) avec une ou plusieurs ONG compétentes pour l'exécution des activités du programme au titre de chaque composante.

36. **Planification, suivi et évaluation du programme et enseignements.** Le PRONADEL mettra en place une unité renforcée de planification et de S&E afin que: i) les activités du programme soient correctement exécutées au niveau local; ii) les méthodes d'intervention du programme intéressant plusieurs domaines (participation, intégration des questions d'équité entre les sexes, durabilité sur le plan de l'environnement, etc.) soient appliquées; et iii) des enseignements soient tirés de l'exécution et des pratiques les plus performantes. Au titre de ce nouveau programme, les composantes/activités regroupées du FONADERS et du PRONADEL seront exécutées conformément aux processus renforcés, aux programmes annuels de travail, et aux résultats obtenus en matière de renforcement des capacités, afin d'évaluer l'impact sur le développement, on restera en liaison avec le programme de renforcement des capacités régionales aux fins du suivi et de l'évaluation des projets de lutte contre la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes (PREVAL), financé par un don d'assistance technique du FIDA.



## G. Justification économique

37. **Activités préparatoires/don du Mécanisme spécial d'intervention.** L'exécution du programme commencera par une phase préparatoire d'une durée approximative de quatre mois, financée par un don du Mécanisme spécial d'intervention (MSI) du FIDA. Ses objectifs seront les suivants: i) remplir les conditions exigées pour l'entrée en vigueur du prêt; mettre au point des mécanismes opérationnels améliorés qui seront pris en considération dans un manuel d'opérations plus détaillé; valider les méthodes d'intervention (par exemple, enquêtes sur les souhaits des communautés); consolider l'UGP, entreprendre une étude de référence et améliorer la série actuelle des indicateurs de S&E; et ii) faciliter le démarrage des opérations du FDR dans la zone du programme. La description des tâches de la composante amélioration des processus d'exécution sera également préparée pendant cette phase initiale.

38. **Stratégie d'intervention et avantages du programme.** Le programme proposé appuiera des mesures visant à améliorer la formation de revenu, créer des emplois et augmenter la production, moyennant: i) l'accroissement des rendements des cultures vivrières (maïs, haricots); ii) l'extension de la zone du programme et le relèvement des rendements des cultures de café, parallèlement à la promotion de la diversification au profit des cultures à plus haute valeur marchande (par exemple, cultures irriguées de légumes) et de l'élevage dans les zones appropriées; iii) l'augmentation de la productivité des ressources naturelles grâce à la lutte contre l'érosion et à l'utilisation rationnelle des ressources forestières; iv) l'amélioration des installations de stockage, de la manutention, du traitement et de la commercialisation des produits agricoles; v) l'utilisation des ressources en eau pour la micro-irrigation; enfin, vi) l'organisation et l'amélioration de la gestion des micro-entreprises en vue du traitement de la production agricole locale. Les avantages économiques du renforcement des capacités institutionnelles se traduiront par une meilleure exécution des initiatives de développement rural et de lutte contre la pauvreté.

39. **Avantages et bénéficiaires.** Le programme devrait profiter directement à quelque 15 000 ménages ruraux et 1 000 micro-entreprises, soit au total environ 96 000 personnes comprenant notamment: i) des petits agriculteurs, des paysans sans terre et des autochtones appartenant à quatre groupes ethniques; et ii) au moins 30% des femmes rurales vivant dans la zone du programme. Dans l'ensemble, la production agricole augmentera pendant la période d'exécution du programme, du fait surtout de l'utilisation plus intensive du sol, de l'accroissement des rendements et de la mise en valeur rationnelle des ressources forestières. Le revenu familial tiré de l'agriculture devrait augmenter de 1 900 USD, passant à 2 600 USD par an. Les recettes des micro-entreprises devraient également augmenter de 890 USD, ce qui étoffera sensiblement les revenus des ménages. Le rapport de la main-d'œuvre familiale, qui est de 2,5 USD par jour, devrait être porté à 5,0 USD par jour grâce au programme. Les augmentations prévues du revenu familial contribueront à améliorer la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle.

40. **Analyse économique et faisabilité.** D'après l'analyse économique, le taux de rentabilité interne (TRI) est de 18,3% et la valeur actuelle nette de 36,5 millions de USD, ce qui donne un rapport avantages/coûts de 1,39 au stade de plein effet. D'après l'analyse de sensibilité, en cas de réduction des avantages de 10%, le TRI tombera à 15,1%, et si cette réduction atteint 20%, il chutera à 11,5%, ce qui reste supérieur au coût d'opportunité du capital (8%). Un accroissement des coûts aura encore moins d'incidence: si les coûts augmentent de 20%, le TRI tombera à 12,7%.

## H. Risques

41. Le programme vise à renforcer les capacités locales et à inciter les communautés rurales et leurs organisations à s'engager dans un processus de développement autogéré. Le principal risque est lié au manque éventuel d'intérêt de certains hommes politiques, fonctionnaires, autorités locales et prestataires de services honduriens pour la nouvelle stratégie d'intervention appuyée par le

programme. Ce risque existera pendant toute l'exécution, mais il devrait être réduit au minimum grâce: i) à un dialogue suivi avec le gouvernement et avec les autres partenaires de développement; ii) à l'appui apporté en temps voulu à la composante amélioration des processus d'exécution; et iii) à la supervision et au suivi attentif de l'exécution par le FIDA.

### **I. Impact sur l'environnement**

42. La plupart des activités du programme auront un impact bénéfique sur l'environnement, en particulier celles qui visent à lutter contre l'érosion (labour amélioré, augmentation de la teneur en substances organiques, mise en place de haies vives, etc.). Parmi les autres activités qui auront un impact bénéfique sur l'environnement figurent la promotion de l'exploitation durable des ressources forestières et l'appui aux communautés pour le reboisement des petits bassins versants, moyennant la planification des microbassins. Certaines de ces activités feront fond sur le rôle que jouent les femmes rurales dans la conservation des ressources naturelles, tout en exploitant l'écosystème. Aucune contamination des eaux de surface ou souterraines par des pesticides ou des engrais n'est prévue. Par ailleurs, il n'est pas envisagé dans le cadre du programme de construire des infrastructures matérielles qui auraient un impact négatif sur l'environnement. Les microprojets qui seront financés au titre du FDR seront respectueux de l'environnement et soumis à un examen préalable. Ces microprojets seront conçus avec la pleine participation des bénéficiaires aux échelons des communes et des communautés, compte tenu de la fragilité de certaines régions et de la richesse sur le plan de la diversité biologique de certaines autres, qui sont appuyées par les unités municipales de protection de l'environnement. Le programme mettra en place un système de S&E, centré en particulier sur les indicateurs de gestion de l'environnement.

### **J. Caractéristiques novatrices**

43. Les innovations du programme sont notamment les suivantes: i) les mécanismes, qui seront instaurés pour améliorer et renforcer les processus d'exécution, reposeront sur des activités définies et mises en œuvre à mesure que l'exécution avancera; ii) les activités mises en œuvre prendront de l'ampleur grâce aux organismes de développement rural spécialisés qui en assureront conjointement l'exécution, le programme prêtant particulièrement attention et consacrant beaucoup de ressources au renforcement de la capacité de ces organismes; et iii) le partenariat élargi avec le FEM/PNUD va au-delà du financement parallèle de certaines activités, il prend en compte la maîtrise du programme au niveau local par les organisations des communautés autochtones et incorpore des accords spécifiques avec des ONG spécialisées et des groupes de réflexion locaux en vue d'améliorer la gestion des ressources naturelles à l'échelon des communes.

## **TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

44. Un accord de prêt entre la République du Honduras et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

45. La République du Honduras est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

46. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.



## QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

47. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Honduras un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (15 500 000 DTS) venant à échéance le 15 février 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge



## RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 29 mars 2001)

1. **Mise à disposition des fonds provenant du prêt.** Aux fins du financement de l'exécution du programme, le Gouvernement du Honduras mettra les fonds provenant du prêt à la disposition du Ministère de l'agriculture et de l'élevage conformément aux plans de travail annuels (PTA) et à la demande de l'UGP, en transférant les fonds nécessaires du compte spécial au compte du programme. De la même façon, l'UGP peut demander, par l'intermédiaire du Ministère des finances, que les versements au titre du prêt soient déposés directement sur le compte du programme.
2. **Mise à disposition de ressources supplémentaires.** Outre les fonds provenant du prêt, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage mettra à la disposition de l'UGP des fonds, installations, services et autres ressources de contrepartie disponibles, avec toute la célérité voulue, pour exécuter le programme conformément aux dispositions de l'accord de prêt. Sans préjudice de l'application générale de ce qui précède, le Gouvernement mettra des fonds de contrepartie, prélevés sur ses propres ressources, à la disposition du Ministère de l'agriculture et de l'élevage pendant la durée d'exécution du programme, pour un montant en lempiras honduriens équivalant approximativement à 1 323 000 USD, conformément aux procédures nationales habituelles en matière de coopération au développement. À cette fin, le Gouvernement réapprovisionnera le compte du projet à l'avance chaque année à la demande de l'UGP, on y déposant les fonds de contrepartie prévus dans le PTA de l'exercice budgétaire considéré.
3. **Financement rétroactif.** Des fonds peuvent être prélevés sur le compte de prêt jusqu'à concurrence d'un montant total équivalant à 300 000 USD pour toutes dépenses relatives aux activités de cartographie de la demande exécutées avant la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt mais après le 1<sup>er</sup> juillet 2000 ou aux améliorations apportées au processus d'exécution avant la date d'entrée en vigueur mais après le 1<sup>er</sup> mars 2001. Dans les deux cas, les dépenses devront correspondre à des contrats de services ou à des frais opérationnels et seront considérées comme admissibles à un financement dans le cadre du prêt.
4. **Égalité d'accès.** Le Gouvernement veillera à ce que l'égalité d'accès aux bienfaits apportés par le programme soit garantie aux groupes les plus faibles et exclus tels que les sans-terre, les populations indigènes, les femmes et les jeunes. De la même façon, seront mises en œuvre des activités favorisant l'égalité d'accès au profit des différentes communautés, des différentes familles d'une même communauté et de certains membres du groupe familial.
5. **Coopération avec les autres projets de développement rural.** Le Gouvernement veillera à ce que les activités du programme se déroulent dans le cadre d'une coopération et d'une coordination avec les autres projets poursuivant des objectifs communs en Amérique centrale, en particulier l'intégration des expériences et méthodologies qui ont fait leurs preuves et le soutien à l'exécution des autres projets par le biais du FDR. Cet effort de coopération devrait être particulièrement intensif entre les projets financés par le FIDA en Amérique centrale. Sans préjudice de l'application générale de ce qui précède, le Gouvernement veillera à ce que le programme maintienne une étroite coordination avec les activités du PRONADERS et avec les autres organismes publics et privés tels que la Société hondurienne de développement forestier (AFE-COHDEFOR), l'Institut hondurien du café (IHCAFE), l'Institut agraire national (INA) et le Ministère des travaux publics, des transports et du logement (SOPTAVI).



6. **Problématique hommes-femmes.** Le Gouvernement veillera à ce que le programme contribue à réduire progressivement les inégalités existant entre les sexes dans le domaine de sa compétence. À cette fin, il s'assurera notamment que les activités et stratégies ci-dessous sont mises en œuvre:

- a) intégration de la problématique hommes-femmes dans toutes les activités du programme;
- b) les activités de formation comprendront un programme de sensibilisation à la problématique hommes-femmes à tous les niveaux de l'UGP, à l'intention du personnel du programme, des organismes de développement rural, des municipalités et des organisations de base;
- c) les femmes représenteront au moins 30% des bénéficiaires de financements du fonds de développement rural.

7. **Impact sur l'environnement.** Conformément aux Conditions générales relatives à l'application de pratiques environnementales satisfaisantes et sans préjudice de l'application générale de cette responsabilité, le Gouvernement s'assurera:

- a) que les parties au programme adoptent des méthodes appropriées en matière de lutte contre les ravageurs et, à cette fin, il veillera à ce que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et ses avenants, ou visé au tableau 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses avenants;
- b) que le programme ne finance pas des microprojets communautaires susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement; que les problèmes environnementaux sont affrontés par la promotion et le financement de microprojets, selon une progression territoriale liée à l'exécution du programme, en subordonnant l'utilisation effective de ressources à leur capacité potentielle de façon à mettre en place des processus de production durables et à préserver l'environnement;
- c) qu'un appui est apporté aux programmes d'exploitation durable des ressources forestières décourageant les pratiques telles que le brûlis qui entraînent leur dégradation dans le secteur forestier, ainsi qu'aux initiatives de reboisement, en soutenant les micropépinières et les communautés afin de promouvoir le reboisement des petits bassins versants.

8. **Exonération d'impôts.** L'importation, l'achat et la fourniture de tous biens, travaux, ouvrages et services financiers financés par le prêt seront exonérés d'impôts. La valeur des exonérations ainsi accordées sera imputée sur les fonds de contrepartie que le Gouvernement est tenu de mettre à la disposition du programme.

9. **Assurance du personnel du programme.** Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage assurera le personnel du programme contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques commerciales habituelles.

10. **Réseau FIDAMERICA.** Le Gouvernement facilitera l'accès du programme au réseau FIDAMERICA qui relie – via Internet – tous les programmes financés par le FIDA en Amérique latine et dans les Caraïbes. À cet effet, le Gouvernement utilisera les ressources allouées au programme pour financer les frais opérationnels correspondants.



**11. Caisse de crédit du programme de développement agricole pour la région occidentale (PLANDERO).** Une fois que les activités du PLANDERO auront pris fin, le Gouvernement veillera à ce que tous les actifs de ce programme qui ont bénéficié de crédits continuent à être utilisés dans la même zone et au profit de la même population cible.

**12. Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée à la réalisation des conditions préalables suivantes:

- a) la composition et la structure de l'UGP ont été dûment établies;
- b) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial et le compte du programme;
- c) le FIDA a donné son agrément à une révision substantielle du contrat de services administratifs conclu entre le Gouvernement et l'organisme contractant afin de modifier le programme conformément à l'accord de prêt; et le texte révisé a été dûment signé par les parties;
- d) le présent accord de prêt a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- e) le Gouvernement a remis au FIDA un avis favorable, émis par le Conseiller juridique du Ministère des finances ou par tout autre conseiller juridique agréé par le FIDA, et dont la forme et le fond ont été jugés acceptables par le FIDA.



## COUNTRY DATA

### HONDURAS

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 1997 1/</b>	<b>112</b>	<b>GNP per capita (USD) 1998 2/</b>	<b>740</b>
<b>Total population (million) 1998 1/</b>	<b>6.2</b>	<b>Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-98 2/</b>	<b>1.4</b>
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 1998 1/</b>	<b>55</b>	<b>Average annual rate of inflation, 1990-98 2/</b>	<b>20.6</b>
<b>Local currency</b>	<b>Lempira (HNL)</b>	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	<b>HNL 15.0</b>
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate), 1980-98 1/	3	GDP (USD million), 1998 1/	5 371
Crude birth rate (per thousand people), 1998 1/	33	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people), 1998 1/	5	1980-90	2.7
Infant mortality rate (per thousand live births), 1998 1/	36	1990-98	3.6
Life expectancy at birth (years), 1998 1/	69		
		Sectoral distribution of GDP, 1998 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	1.6	% agriculture	20.3
Poor as % of total rural population 1/	51	% industry	30.9
Total labour force (million), 1998 1/	2.3	% manufacturing	18.3
Female labour force as % of total, 1998 1/	31	% services	48.8
<b>Education</b>		Consumption, 1998 1/	
Primary school gross enrolment (% of relevant age group), 1997 1/	111	General government consumption (as % of GDP)	10.3
Adult literacy rate (% of total population), 1997 3/	70.7	Private consumption (as % of GDP)	66.2
<b>Nutrition</b>		Gross domestic savings (as % of GDP)	
Daily calorie supply per capita, 1996 3/	2 368	<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Prevalence of child malnutrition (height for age % of children under 5), 1992-98 1/	38.9	Merchandise exports, 1998 1/	2 017
Prevalence of child malnutrition (weight for age % of children under 5), 1992-98 1/	25.4	Merchandise imports, 1998 1/	2 340
<b>Health</b>		Balance of merchandise trade	
Health expenditure, total (as % of GDP), 1990-98 1/	8.3	- 323	
Physicians (per thousand people), 1990-98 1/	0.79	Current account balances (USD million)	
Percentage population without access to safe water, 1990-97 3/	24	before official transfers, 1998 1/	
Percentage population without access to health services, 1981-92 3/	38	after official transfers, 1998 1/	
Percentage population without access to sanitation, 1990-97 3/	26	Foreign direct investment, 1998 1/	
<b>Agriculture and Food</b>		84	
		<b>Government Finance</b>	
Food imports as percentage of total merchandise imports, 1998 1/	16	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP), 1997 1/	
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 1995-97 1/	598	Total expenditure (% of GDP), 1997 1/	
Food production index (1989-91=100), 1996-98 1/	113	Total external debt (USD million), 1998 1/	
		5 002	
<b>Land Use</b>		Present value of debt (as % of GNP), 1998 1/	
Arable land as % of land area, 1997 1/	15.1	Total debt service (% of exports of goods and services), 1998 1/	
Forest area (km <sup>2</sup> thousand), 1995 1/	41.2	18.7	
Forest area as % of total land area, 1995 1/	36.8	Nominal lending rate of banks, 1998 1/	
Irrigated land as % of cropland, 1995-97 1/	3.6	Nominal deposit rate of banks, 1998 1/	
		18.6	

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 2000

2/ World Bank, *Atlas*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 1999

## PREVIOUS IFAD LOANS AND GRANTS TO HONDURAS

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/ Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Rural Development Project for the Western Region	IFAD	IDB	HC	19 Dec 79	02 May 80	31 Dec 87	G - I - 19 - HO	SDR	270 000	100%
Rural Development Project for the Western Region	IFAD	IDB	HC	19 Dec 79	02 May 80	31 Dec 87	L - I - 29 - HO	SDR	7 700 000	99.1%
Santa Barbara Rural Development Project	IFAD	BCIE	I	14 Sep 82	03 Feb 84	31 Mar 90	L - I - 99 - HO	SDR	10 850 000	22.7%
Intibucá-La Paz Rural Development Project	IFAD	IDB	I	29 Apr 87	19 Aug 88	31 Dec 97	L - I - 203 - HO	SDR	4 850 000	67.4%
Agricultural Development Programme for the Western Region (PLANDERO)	IFAD	BCIE	HC	15 Sep 93	28 Nov 94	30 Jun 01	L - I - 336 - HN	SDR	5 500 000	96.8%
Rural Development Project in the Central Eastern Region	IFAD	BCIE	HC	29 Apr 97	18 Feb 98	30 Jun 04	G - I - 28 - HN	USD	95	100%
Rural Development Project in the Central Eastern Region	IFAD	BCIE	HC	29 Apr 97	18 Feb 98	30 Jun 04	L - I - 446 - HN	SDR	8 900 000	40.6%
Rural Development Project in the South-Western Region	IFAD	CAF	HC	03 Dec 98	30 Jun 99	31 Dec 05	G - I - 71 - HN	USD	65	100%
Rural Development Project in the South-Western Region	IFAD	CAF	HC	03 Dec 98	30 Jun 99	31 Dec 05	L - I - 497 - HN	SDR	13 750 000	16.9%
National Fund for Sustainable Rural Development Project (FONADERS)	IFAD	BCIE	HC	08 Dec 99	03 Jul 00	31 Mar 07	G - I - 85 - HN	USD	200 000	100%
National Fund for Sustainable Rural Development Project (FONADERS)	IFAD	BCIE	HC	08 Dec 99	03 Jul 00	31 Mar 07	L - I - 519 - HN	SDR	12 000 000	15.4%



## LOGICAL FRAMEWORK

OBJECTIVES	INDICATIVE TARGETS	INDICATORS	MEANS OF VERIFICACIÓN	ASSUMPTIONS/ RISKS
<b>DEVELOPMENT OBJECTIVE</b>				
Contribute to improving the quality of life of rural populations through social, human and productive development actions, and the sustainable management of natural resources (PRONADERS objective).				
<b>PROJECT OBJECTIVE</b> Promote the access of poor rural communities to rural investments, productive activities and technical services, in order to improve food security, increase income and employment levels, and enhance the sustainable management of natural resources.	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 000 smallholders, landless farmers, poor rural women and indigenous populations; and 1 000 microentrepreneurs from 540 rural communities of 54 municipalities have access to programme investments and services.</li> <li>At least 30% of the beneficiaries will be rural women.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agricultural and non-agricultural production increases and diversifies, i.e. for local consumption and the market.</li> <li>Family income increases, and the family basic food basket improves.</li> <li>Employment possibilities in the communities improve.</li> <li>The environmental situation of the communities improves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseline study.</li> <li>IFAD mid-term and final evaluations</li> <li>Government and PRONADERS evaluations</li> <li>Supervision mission reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Government commitment to consolidate rural poverty strategies and programmes.</li> <li>Political and macroeconomic stability.</li> </ul>
<b>COMPONENT 1: STRENGTHENING OF LOCAL INSTITUTIONS</b>				
<b>Output 1:</b> Local organizations/institutions, strengthened, i.e. to present demands and propose and implement rural development initiatives (includes: grass-roots organizations, rural development entities, municipal governments, and other intermediary organizations).	<ul style="list-style-type: none"> <li>540 rural communities will have the opportunity to improve the managerial and operational capacity of their organizations: associations, cooperatives, rural savings associations (<i>cajas rurales</i>), etc.</li> <li>30 second-level organizations improve their action capacity: <i>cajas rurales</i> at the municipal level, association of cooperatives, etc.</li> <li>54 municipalities will be strengthened in their rural development and natural resources management activities.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of peasant and indigenous organizations created and/or strengthened</li> <li>Increase in the organizational capacity of organizations</li> <li>Involvement of rural women in decision-making and community bodies (associations, committees, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participative rural diagnostics and community development plans.</li> <li>PMU reports</li> <li>Case studies and special reports on the systematization of implementation experience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme implementation (i.e. approach and scope) adopted under the new institutionality of SAG</li> <li>Direct actors and stakeholders understand the programme's objectives and implementation approach.</li> </ul>
<b>Output 2:</b> Quality of local supply of rural development-related services improves; and geographic coverage increases	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number of rural development entities, individual consultants and innovative rural producers trained and operatively consolidated.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Number and type of RDEs organized and strengthened, by type of speciality</li> <li>Assessment indicators of the quality of services offered.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>IFAD mid-term and final evaluations</li> <li>Government and PRONADERS evaluations</li> <li>Supervision mission reports</li> <li>Programme management reports</li> </ul>	
<b>COMPONENT 2: RURAL DEVELOPMENT FUND</b>				
<b>Output 3:</b> Implementation of local and municipal initiatives supported financially.	<ul style="list-style-type: none"> <li>540 communities will present local initiatives for financing, based on community development plans. Indicatively, 2 700 microprojects will be formulated and approved for financing in: agricultural production, agro-processing, microenterprises, micro-irrigation, environmental management, etc..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volume of resources managed by local organization, communities and municipalities.</li> <li>Volume of resources contributed by organizations, communities and municipalities.</li> <li>Number of projects executed by type of intervention (agricultural production, micro-enterprises, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reports prepared by the beneficiaries with assistance of RDEs</li> <li>IFAD mid-term and final evaluations</li> <li>Government and PRONADERS evaluations</li> <li>Supervision mission reports</li> <li>Project management reports</li> </ul>	





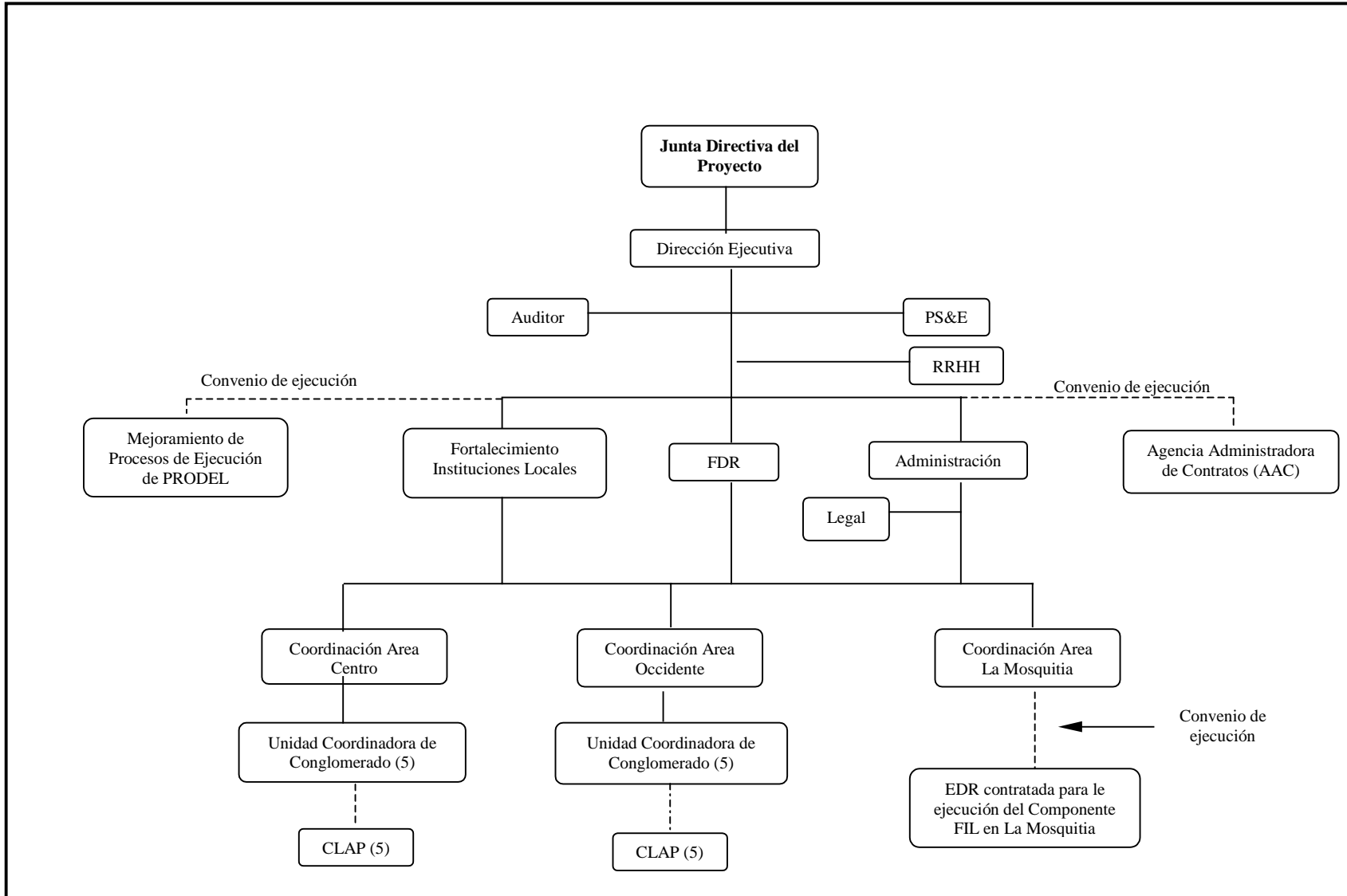
APPENDIX III

<b>COMPONENT 3: SUPPORT TO THE IMPROVEMENT OF IMPLEMENTATION PROCESSES</b>			
<p><b>Output 4:</b> Programme implementation processes (at the central and field levels) reorganized, strengthened and improved. Processes comprise: (a) programme management; (b) methods and mechanisms for social and field work; (c) operation of rural development funds; and (d) rural financial services.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>The target is to effectively develop capacities and efficient operational processes in the four primary themes of rural development: (a) programme management; (b) methods and mechanisms for social and field work; (c) operation of rural development funds; and (d) rural financial services.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Main capacities and abilities developed and applied by theme.</li> <li>Methodologies and processes developed and adopted in practice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseline study.</li> <li>IFAD mid-term and final evaluations</li> <li>Government and PRONADERS evaluations</li> <li>Supervision mission reports</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agreements of new institutional mechanisms of SAG</li> <li>institutionality foster the expected re-engineering and innovation that is sought</li> </ul>
<b>COMPONENT 4: PROGRAMME MANAGEMENT</b>			
<p><b>Output 5:</b> Project management unit, efficient and effective; management bodies and mechanisms, established and operative (e.g., project approval committees).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Management bodies and PMU established prior to loan effectiveness, and fully operative during the first year of operations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rolling assessment of PMU capability</li> <li>Rolling assessment of management systems (administrative, M&amp;E, communication, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseline study.</li> <li>IFAD mid-term and final evaluations</li> <li>Government and PRONADERS evaluations</li> <li>Supervision mission reports</li> </ul>

<b>ACTIVITIES</b>		
<p><b>Output 1: Strengthening of local institutions/ organizations</b></p> <p>1.1 Promote and disseminate information on programme objectives among target group organizations and other organizations and institutions.</p> <p>1.2 Support the formulation of participatory community diagnostics</p> <p>1.3 Strengthen municipalities to enable them to assume specific tasks with respect to rural development and NRM, etc.</p> <p>1.4 Undertake activities to strengthen organizations and institutions</p>	<p><b>Output 3: Financial support to local development initiatives</b></p> <p>3.1 Target communities through baseline work and promote programme activities</p> <p>3.2 Support formulation of community development plans.</p> <p>3.3 Analyse and prioritise local development demands and support the formulation of specific microprojects (supply and demand approaches).</p> <p>3.4 Review microproject proposals (technical, financial, environmental dimensions, etc.).</p> <p>3.5 Project approvals at CLAP or CAP levels.</p> <p>3.6 Contract RDEs for microproject execution</p> <p>3.7 Monitor the execution of projects</p> <p>3.8 Evaluate the implementation of microprojects and their results.</p>	<p><b>Output 4: Improvement of implementation processes</b></p> <p>4.1 Formulate proposals for re-engineering of the existing process for rural development project execution.</p> <p>4.2 Identify improved methodologies and mechanisms for social work and development promotion</p> <p>4.3 Formulate training programmes (M&amp;E, knowledge management, organizational learning, communications, etc.)</p> <p>4.4 Analyse the current operational modality of RDFs (financed by IFAD), and identify their comparative advantage vis-à-vis other funds.</p> <p>4.5 Undertake same analysis for current rural financial services.</p> <p>4.6 Directly support 20 <i>cajias rurales</i> and assess their capacity after two years.</p>
<p><b>Output 2. Strengthening the capacity of rural development service providers</b></p> <p>2.1 Promote and disseminate information on the objectives and modality of programme execution among rural development entities.</p> <p>2.2 Create an inventory of RDE capacity, by type of technical speciality (agricultural support, microenterprises, M&amp;E, methods of social work, etc.)</p> <p>2.3 Select and contract RDEs with capability for promoting the formulation and execution of microprojects</p> <p>2.4 Develop training programmes, for the: - promotion and identification of local-level demands. - monitoring of project implementation and technical support to local and municipal projects. - systematization of existing and new undertakings.</p> <p>2.5 Create the norms for qualification of graduated RDEs.</p> <p>2.6 Support the training of RDEs for the provision of specialized services in biodiverse regions</p>	<p><b>Output 5: Programme management and programme management unit</b></p> <p>5.1 Establish operational agreements, operational manuals, etc. (preparatory phase)</p> <p>5.2 Establish the PMU</p> <p>5.3 Develop an effective M&amp;E Unit</p> <p>5.4 Undertake the baseline study</p> <p>5.5 Establish the implementation mechanisms and bodies (PBD, project approval committees, etc.)</p> <p>5.6 Support the mid-term/ terminal and ad hoc evaluations.</p>	



## ORGANIGRAMA (ORGANIGRAM)





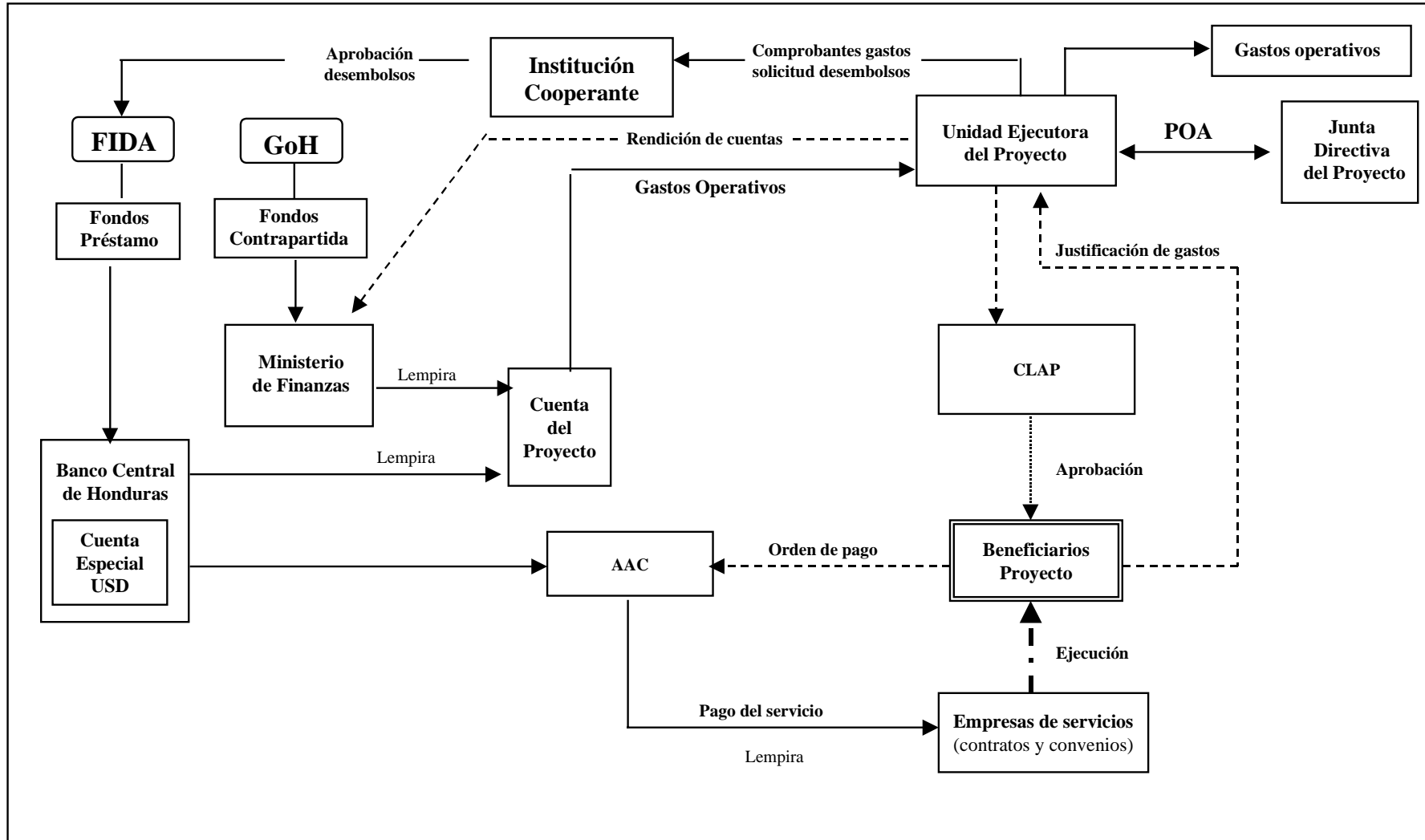
**ANÁLISIS FINANCIERO Y RENTABILIDAD**  
**(FINANCIAL ANALYSIS AND PROFITABILITY)**

Años	Valor de los Beneficios Incrementales	Inversiones en Fincas	Insumos Agropecuar.	Costos de la Mano de Obra Familiar	Costos Totales del Proyecto	Costos Recurrentes Años 7-20	Beneficios Netos Incrementales
1	54	129	146	201	2,216	-	-2,638
2	405	422	637	1,049	3,926	-	-5,629
3	1 306	870	1,463	2,102	5,905	-	-9,035
4	3 007	1 108	2 279	3 242	6 824	-	-10 446
5	5 695	855	2 878	3 798	5 215	-	-7 051
6	9 571	583	3 376	4 155	3 013	-	-1 556
7	13 810	336	3 804	4 285	-	255	5 130
8	17 660	142	4 205	4 408	-	255	8 649
9	20 740	0	4 604	4 589	-	255	11 292
10	22 603	0	4 810	4 612	-	255	12 926
11	23 231	0	4 877	4 587	-	255	13 512
12	23 886	0	4 975	4 669	-	255	13 988
13	25 173	-	5 089	5 127	-	255	14 701
14	26 649	-	5 255	5 598	-	255	15 540
15	27 125	-	5 317	5 802	-	255	15 751
16	26 098	-	5 267	5 435	-	255	15 141
17	24 723	-	5 148	4 984	-	255	14 335
18	23 643	-	4 946	4 657	-	255	13 785
19	23 383	-	4 965	4 577	-	255	13 585
20	25 254	-	5 325	4 572	-	255	15 102
					<b>Tasa Interna de Retorno</b>		18,3%
					<b>Tasa de Actualización</b>		8,0%
					<b>Valor Presente Neto</b>		36 547
					<b>Relación Costo/Beneficio</b>		1,39
<b>Análisis de los Valores Críticos</b>							
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>Costo Total</b>
<b>VPN</b>	129 375	3 209	32 489	35 236	20 570	1 325	92 828
<b>COEF</b>	71,8%	1 239,0%	212,5%	203,7%	277,7%	2 858,7%	139,4%
<b>C-V</b>	-28,2%	1 139,0%	112,5%	103,7%	177,7%	2 758,7%	39,4%

**Análisis de Sensibilidad**

	TIR	VPN (USD '000)	B/C
<b>1. Proyecto Pleno</b>	18,3%	36 547	1,39
<b>2. Reducción de Beneficios en:</b>			
10%	15,1%	23 609	1,25
20%	11,5%	10 672	1,11
<b>3. Incremento de Costos en:</b>			
10%	15,4%	27 264	1,27
20%	12,7%	17 981	1,16
<b>4. Atrasos en</b>			
1	16,4%	29 167	1,29
2	14,6%	22 635	1,21
3	12,9%	16 547	1,15
<b>5. Proyecto con Mano Familiar a Precios de Mercado</b>	15,8%	27 738	1,27

**FLUJO DE FONDOS DEL FIDA EN EL PROGRAMA  
(FLOW OF IFAD FUNDS)**



7





## ACTIVIDADES PREPARATORIAS/SOF (PREPARATORY ACTIVITIES/SOF)

### I. RESUMEN

1. El Programa Nacional de Desarrollo Rural Sostenible (PRONADERS) fue creado por Decreto Legislativo N° 12-2000, publicado en La Gaceta el 5 de Mayo de 2000, con el objeto de mejorar la calidad de vida de las comunidades rurales, a través del desarrollo humano, social, ambiental y productivo, basado en la autogestión y la participación comunitaria, con un enfoque de manejo sostenible de los recursos naturales, enfatizando en aquellos aspectos que tiendan a disminuir la vulnerabilidad ambiental y la debilidad de los procesos de participación social, especialmente en las comunidades. El PRONADERS desarrollará las políticas y estrategias adoptadas por el Estado, como modelo de desarrollo integrador y armonizador de las actividades que promueven el nuevo enfoque de la organización rural, focalizará su intervención en las comunidades con mayor incidencia en la pobreza y en zonas con alta vulnerabilidad agroecológica.

2. En el marco de esta institucionalidad, el Gobierno de la República, en el año de 1999, negoció con el Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (FIDA), una cooperación financiera para ejecutar el Fondo Nacional de Desarrollo Rural Sostenible (FONADERS), en 81 municipios del país y beneficiando unas 14 000 familias. Este proyecto inició sus operaciones ese mismo año mediante la ejecución de una fase preparatoria que tenía como objetivo, *acelerar el logro de los resultados a ser obtenidos a través de la ejecución del FONADERS*. Este objetivo se operacionalizó a través de dos actividades: i) levantamiento de la demanda en los municipios previamente seleccionados; y ii) cumplimiento de las condiciones de efectividad de los contratos de préstamo del FIDA, BCIE y los donantes del proyecto.

3. En forma paralela a la Ejecución del FONADERS, la Secretaría de Agricultura y Ganadería (SA), con el apoyo de las Agencias de Cooperación como ser el PNUD, IICA y la FAO, ha iniciado con instalación de las dos direcciones que operan el PRONADERS: DINADERS y el FONADERS nacional. Bajo este marco se solicitó nuevamente al FIDA una cooperación financiera para ampliar las operaciones del FONADERS, razón que justifica llevar a cabo un trabajo de asistencia preparatoria que acelere el cumplimiento de las condiciones de efectividad de los contratos de préstamo del FIDA, BCIE y de la cooperación no reembolsable del PNUD.

4. La ejecución de esta fase preparatoria del Proyecto, tendrá un costo total de USD 85 000 los cuales serán invertidos en un plazo de cuatro meses.

### II. EJECUCIÓN DE LA FASE PREPARATORIA

5. **Justificación.** El gobierno de Honduras, a través de la Secretaria de Agricultura y Ganadería, en el contexto del Plan Maestro de Reconstrucción y Transformación Nacional, ha creado el programa Nacional de Desarrollo Rural Sostenible (PRONADERS), como la base de un nuevo enfoque de desarrollo rural sostenible y de una nueva institucionalidad en la cual las comunidades rurales pobres son protagonistas de su propio desarrollo. Este enfoque estará orientado a facilitar su acceso a los bienes y servicios necesarios para su integración al desarrollo social y económico con el cual se contribuirá a la reducción de la pobreza rural y al mejoramiento de la calidad de vida de las familias rurales pobres.

6. Bajo los lineamientos generales de PRONADERS, se ha concebido el Proyecto PRONADEL (Programa Nacional de Desarrollo Local), el cual tendrá financiamiento del FIDA, GEF/PNUD, BCIE, el Gobierno de Honduras y las Comunidades. En concordancia con PRONADERS, el objetivo general de PRONADEL es promover el acceso equitativo de la población rural a inversiones y servicios de Desarrollo Rural Sostenible (DRS) en conglomerados de municipios pobres



seleccionados a fin de mejorar los niveles de ingresos, la seguridad alimentaria y el manejo sostenible de los recursos naturales. De manera específica el Proyecto pretende:

- Contribuir a fortalecer las capacidades de las organizaciones de beneficiarios e instituciones locales para plantear demandas y emprender iniciativas de desarrollo rural autogestionadas.
- Coadyuvar a mejorar la cobertura y calidad de la oferta de servicios de Desarrollo Rural Sostenible
- Apoyar iniciativas locales que contribuyan al mejoramiento de los niveles de ingresos, la seguridad alimentaria y el manejo sostenible de los recursos naturales.
- Contribuir a fortalecer los servicios financieros rurales de ahorro y crédito
- Apoyar la implementación de un sistema de gerencia eficiente, seguro y transparente que facilite el logro de los objetivos del Proyecto.

7. El proceso de formulación de proyectos como PRONADEL, la negociación de fondos con los organismos financieros multilaterales como FIDA y BCIE y la gestión de recursos no reembolsables, suele requerir un lapso de tiempo prolongado.

8. En condiciones normales, el inicio de la ejecución del PRONADEL podría pronosticarse para el mes de junio del 2001. El Ministro de la SAG, ha manifestado su interés de abreviar el tiempo de preparación y negociación del PRONADEL de manera de iniciar cuanto antes las actividades del programa.

9. **Objetivo.** El objetivo general del FPF, es acelerar el logro de los resultados a ser obtenidos a través de la ejecución del PRONADEL; es decir reducir los tiempos, para lograr operacionalizar el Proyecto en el menor período posible. Lograr lo anterior requiere del cumplimiento de las condiciones de efectividad de los contratos de préstamo del FIDA, BCIE y de la cooperación no reembolsable del PNUD, y que se refiere básicamente a:

- a) El cumplimiento de las diversas condicionalidades que establezcan los organismos financiadores (FIDA y BCIE) y donantes, para que se hagan efectivos los fondos para el Proyecto PRONADEL.
- b) Reglamentar y operacionalizar los fondos de inversión, mediante el reajuste y socialización del Manual de Operaciones del Proyecto (MOP), que contenga el convenio de administración del fondo con FONADERS nacional y la estrategia de fortalecimiento de los operadores de financiamiento alternativo. De igual manera producir las normas administrativas (reglamento de trabajo, de viáticos, etc.), que regularán el funcionamiento del Proyecto.

### III. ACTIVIDADES DE LA FASE PREPARATORIA

10. Las actividades que deberán ejecutarse, se agrupan de acuerdo a los objetivos específicos mencionados más arriba, con el agregado de una fase organizativa previa, la cual contempla la contratación de un facilitador, bajo la responsabilidad del Director Ejecutivo del PRONADEL.

11. **Condiciones de efectividad.** Esta fase debe dar cumplimiento a las condiciones de efectividad de los fondos de financiamiento externo (FIDA, BCIE) y especialmente los del FIDA. Se prevé que la misma deberá dar comienzo alrededor del mes de marzo del 2001, una vez que se hubiese negociado el contrato de préstamo entre el GoH y el FIDA. Entre las principales actividades se encuentran:



- **Apoyar el estudio de línea base.** FONADERS, ha iniciado con la preparación de la línea base, sin embargo con la ampliación del PRONADEL es necesario complementar esfuerzos y hacer ciertos ajustes que podrían enriquecer el trabajo hasta ahora desarrollado. En este orden, la facilitación preparará los Términos de Referencia (TOR), que contengan el alcance del trabajo y la estrategia metodológica que se estime conveniente para llevarlo a cabo. Se deberán tomar en cuenta las experiencias de los proyectos PLANDERO, PRODERCO y PROSOC, sobre este tema.
- **Gestiones.** Esta actividad contempla la gestión del dictamen del Ministerio de Finanzas para la solicitud de endeudamiento al Congreso de la República y la ratificación del contrato de préstamo por el mismo órgano legislativo. La facilitación debe lograr la agilización del proceso para que en el menor tiempo posible se logre la publicación del decreto en el Diario Oficial La Gaceta.
- **Reconocimiento del Proyecto.** Una de las condicionantes de efectividad que se han establecido para el Proyecto es el reconocimiento por parte de la Junta Directiva del nuevo financiamiento adquirido con el FIDA, así como nombrar los nuevos cargos ejecutivos incrementales del Proyecto. Esta actividad conlleva la preparación de los términos de referencia para la contratación de los cargos superiores incrementales, llevar a cabo la selección o someterlos a JD para aprobación.
- **Preparar documentos, manuales y reglamentos.** Dos tareas centrales se dan con esta actividad, la primera de ellas es la revisión sustantiva del Proyecto a firmarse entre el GoH y el PNUD para la administración de los recursos incrementales, y donde se incluyan las nuevas actividades del FONADERS. Este documento tiene que estar finalizado a más tardar el último de abril de este año, para obtener la no objeción por parte del FIDA, del procedimiento recomendado. La segunda tarea se refiere a la preparación y más que todo a la validación de lo que será el Manual de Operaciones del Proyecto (MOP). Este manual tiene que estar socializado a más tardar en el mes de junio del 2001, fecha en la cual estaría próximo el desembolso por parte del FIDA. Paralelo deberá trabajarse en la elaboración de los manuales de procedimientos administrativos de la DEP.
- **Estrategia de Fortalecimiento de Operadoras Financieras locales.** En la visión de diseño de PRONADEL, se contempla el desarrollo de una estrategia de trabajo para el fortalecimiento de los modelos de financiamiento alternativo a nivel local. Para operar el plan, es necesario definir un marco metodológico de operación de la actividad y la definición de canales de viabilidad para garantizar el acceso a líneas de financiamiento nacional de estas operadoras de crédito. El trabajo de la facilitación en este aspecto es preparar los términos de referencia de la consultoría que desarrollará la estrategia.
- **Sistema de información de Proveedoras de Servicios.** Se ha contemplado que durante la etapa de transición de FONADERS y PRONADEL, es necesario llevar a cabo un trabajo informático, para establecer una base de datos de proveedores de servicios al interior del Proyecto y que pueda ser utilizado por los demás proyectos FIDA en operación. Esta base contendrá registros históricos del trabajo desarrollados por las empresas e información de los avances del trabajo en marcha.

#### IV. ORGANIZACIÓN PARA LA EJECUCIÓN DEL FPF

12. **Institución Responsable.** La institución responsable de la ejecución del FPF será el PRONADEL. El Programa se ejecutará bajo la modalidad de ejecución nacional del PNUD-Honduras. El financiamiento de esta fase preparatoria del PRONADEL, correrá por cuenta del PNUD y FIDA.



13. **La Unidad Facilitadora de la FPF.** La Unidad estará formada por un facilitador y una secretaria administrativa. El facilitador deberá tener una sólida formación en disciplinas afines al desarrollo rural y una experiencia de cinco años en programas y proyectos de desarrollo rural.

14. **Equipamiento.** Se dispondrá de una oficina que disponga de las condiciones mínimas para alojar el facilitador y su secretaria administrativa

## V. PRESUPUESTO

15. El costo total de la fase preparatoria del PRONADEL, asciende a USD 85 000, el cual será utilizado para cubrir los gastos en los cuatro meses de operación (marzo – junio de 2001). Este costo incluye todos los gastos operativos que implica tener operando una pequeña unidad de facilitación y los costos de montaje de talleres de consulta. Además se considera la contratación de consultorías específicas en la fase de cumplimiento de las condiciones de efectividad como ser Manual de Operaciones, ajuste línea base, estrategia de fortalecimiento institucional de operadoras financieras, convenio con FONADERS nacional y Reglamentos Administrativos.

16. De este total, el FIDA financiará USD 60 000 y el PNUD con fondos propios lo hará con USD 25 000.

**Cuadro 1 Cronograma de actividades de la Fase Preparatoria**

Actividad por fase de ejecución	Feb	Mar	Abr	May	Jun	Jul
<b>Estudio de Línea de Base.</b>						
Análisis de los avances y proceso metodológico.						
Definición de TOR						
Proceso de selección de la consultoría de apoyo						
Análisis informe preliminar estudio línea de base						
<b>Gestiones</b>						
Dictamen de SFIN y solicitud al Congresos						
Ratificación por el Congreso del Contrato de Préstamo						
Gestiones para la cooperación del financiamiento con PNUD						
Revisión TDR cargos incrementales						
Elaboración propuesta de proceso de selección						
Publicación de cargos						
Selección de los cargos superiores incrementales de la DEP						
Elaboración Términos de Referencia <sup>1/</sup>						
Elaboración y Firma de Convenios <sup>2/</sup>						
Apertura de cuenta especial en el BCH						
Apertura cuenta corriente en banco comercial						
<b>Documentos, manuales y reglamentos</b>						
Preparación de la revisión sustantiva PRODOC /PNUD						
Preparación y validación del Manual de Operaciones						
Elaboración de estrategia de fortalecimiento de Ifl						
Preparación y negociación del convenio con FONADERS nacional						
Convenio de administración de donación del FIDA						
Preparación Reglamentos y manuales de administración de la DEP						

<sup>1/</sup> Elaboración de Términos de Referencia para le ejecución del Componente Mejoramiento de los Procesos de Ejecución del PRONADEL

<sup>2/</sup> Convenios con la AAC, Co-ejecución Componente Fortalecimiento Instituciones Locales y Componente Mejoramiento de los Procesos de Ejecución del PRONADEL



Cuadro 2 Presupuesto de la fase preparatoria

	Cant.	Costo Unidad	Feb	Mar	Abr	May	Jun	Jul	Total
<b>I. INVERSIONES</b>									
<b>1. Talleres</b>									
Talleres de socialización de reg.	2	700				700	700		1 400
Talleres de coordinación con PRON	1	700				700			700
Talleres locales/operadoras financieras	2	700				700	700		1 400
<b>Subtotal talleres</b>			-	-	-	2 100	1 400	-	3 500
<b>3. Consultorías</b>									
Revisión manual operativo	2	2 500			2 500	2 500			5 000
Manuales procedimientos administrativos	1	3 000			3 000				3 000
Elaboración TOR <sup>1</sup>	4	10 000			20 000	20 000			40 000
Elaboración y Firma de Convenios <sup>2</sup>	1	4 500					4 500		4 500
Sistema de información de provee <sup>3</sup>	2	2 500				2 500	2 500		5 000
Revisión y ajustes línea base	1	3 000				3 000			3 000
<b>Subtotal Consultorías</b>			-	-	25 500	28 000	7 000	-	60 500
<b>II. COSTOS RECURRENTES</b>									
<b>1. Salarios</b>									
Facilitador	1	2 500			2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
Secretaria administrativa	1	550			550	550	550	550	2 200
<b>Subtotal Salarios</b>					3 050	3 050		3 050	9 150
<b>2. Gastos de Operación</b>									
Viáticos	1	500	500	500	500	500		500	2 500
Combustibles y lubricantes	1	600	600	600	600	600		600	3 000
Papelería y útiles de oficina	1	200	200	200	200	200		200	1 000
Seguro medico y de vida	1	300	300	300	300	300		300	1 500
Luz, agua y teléfono	1	150	150	150	150	150		150	750
Publicaciones	1	350	350	350	350	350		350	1 750
Mantenimiento de equipos	1	120	120	120	120	120		120	600
Misceláneos	1	150	150	150	150	150		150	750
<b>Subtotal Gastos de operación</b>			2 370	2 370	2 370	2 370	-	2 370	11 850
<b>3. Comisión por Administración</b>	60 000	3.8%						2 280	2 280
<b>COSTOS TOTALES</b>			2 370	2 370	30 920	35 520	8 400	5 420	85 000

- (1) Elaboración de Términos de Referencia para le ejecución del Componente Mejoramiento de los Procesos de Ejecución del PRONADEL
- (2) Convenios con la AAC, Co-ejecución Componente Fortalecimiento Instituciones Locales y Componente Mejoramiento de los Procesos de Ejecución del PRONADEL
- (3) Se desarrollará un sistema de información y registro de proveedores de servicios para apoyo del FONADERS.